

LUMIX

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2019

JUSQU'À

100€

REMBOURSÉS

POUR L'ACHAT D'UN APPAREIL PHOTO LUMIX ⁽¹⁾



Credit photo : © Nathanaël Labat



VOS SOUVENIRS DANS LES MOINDRES DÉTAILS

COMPACTS TZ100, TZ101, TZ200, BRIDGE FZ1000 II, EXPERT LX100 II
Des appareils équipés d'un grand capteur MOS de type 1 pouce ou 4/3 pour des photos colorées et lumineuses de très haute qualité.

⁽¹⁾ 50€ remboursés pour les références TZ100/TZ101

75€ remboursés pour les références TZ200

100€ remboursés pour les références FZ1000 II/LX100 II

Voir modalités de l'offre au dos et sur www.panasonic.com onglet « promotions ».



Panasonic

Du 1^{er} novembre au 31 décembre 2019, jusqu'à 100€ remboursés* pour l'achat d'un Lumix TZ100, TZ101, TZ200, FZ1000 II ou LX100 II, seul ou en pack.

Pour obtenir votre remboursement différé, suivez les étapes ci-dessous :

1

AVANT VOTRE ACHAT, VÉRIFIEZ QUE L'ENSEIGNE OU LE SITE INTERNET CHOISI(E) PARTICIPE A LA PRÉSENTE OFFRE NUMÉRO 2049 sur panasonic.com onglet « Promotions ».

2

ACHETEZ un appareil photo Lumix éligible à l'offre parmi la liste ci-dessous, entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2019 inclus, dans une enseigne ou sur un site internet participant(e) (voir liste des enseignes éligibles sur le site de l'offre), en France Métropolitaine (Corse comprise), à Monaco, dans les DROM-COM (zone euro uniquement), en Belgique ou au Luxembourg.

*Références éligibles à l'offre	Montant remboursé TTC
DMC-TZ100EFK, DMC-TZ100EFS, DMC-TZ100 BATPACKB, DMC-TZ100K PACK, DMC-TZ100K PACKB, DMC-TZ101EFR, DMC-TZ100 BAT PACK, DMC-TZ100S PACK, DMC-TZ100 PACK, DMC-TZ101 PACK, DMC-TZ101 BAT PACK	50 €
DC-TZ200EF-K, DC-TZ200EF-S	75 €
DC-FZ10002EF, DC-LX100M2EF, DC-LX100M2 BT PACK	100 €

La liste des références est disponible sur le site de l'offre n°2049 sur panasonic.com onglet « promotions ».

CONNECTEZ-VOUS sur www.panasonic.com (rubrique « promotions ») OBLIGATOIREMENT DANS LES 30 JOURS CALENDRIERS SUIVANT VOTRE ACHAT (soit au plus tard le 30/01/2020 pour un achat le 31/12/19), muni de votre preuve d'achat, de l'étiquette originale porteuse du code-barres et du numéro de série **découpée de l'emballage** du produit acheté, et de vos coordonnées bancaires. **L'inscription est obligatoire.** Remplissez intégralement le formulaire d'inscription et vérifiez l'ensemble des informations saisies.

TÉLÉCHARGEZ une photo nette et lisible de chaque élément suivant :

■ Votre facture originale d'achat ou l'original de votre ticket de caisse, en entourant la date, le prix et la référence du produit acheté. **Si ces informations ne sont pas distinctement entourées, la demande de remboursement sera considérée comme non-conforme et le remboursement ne pourra être effectué.**

■ L'étiquette originale porteuse du code-barres et du numéro de série du produit acheté. **La photo devra être conforme à l'exemple ci-contre : l'étiquette présentant le code-barres et le numéro de série de l'appareil doit être découpée de l'emballage et disposée juste à côté du numéro de série situé sous votre appareil Lumix** (les 2 numéros de série doivent être lisibles et identiques).

VALIDEZ VOTRE PARTICIPATION.



3

CONFIRMATION DE DOSSIER : Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire, dans un délai de 6 semaines. Ce délai est indicatif. Vous pouvez consulter le suivi de votre demande de remboursement en cliquant sur l'onglet « Suivi de la participation » sur le module d'inscription de l'offre. Pour tout renseignement complémentaire : n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération par e-mail à service.consommateurl@take-off.fr en précisant le numéro de l'opération (2049) dans l'objet de votre e-mail. **Toute réclamation devra être faite avant le 31/03/2020, l'opération sera clôturée après cette date.**

Offre valable pour tout achat d'un appareil photo Lumix éligible, réalisée entre le 1^{er} novembre 2019 et le 31 décembre 2019 inclus en France Métropolitaine (Corse comprise), à Monaco, dans les DROM-COM (zone euro uniquement), en Belgique et au Luxembourg, et dans la limite des stocks disponibles. Offre réservée aux personnes physiques et morales, limitée à une seule demande de remboursement par foyer ou société (même raison sociale, même nom, même adresse, même email, même IBAN BIC) et non cumulable avec d'autres offres en cours. Le virement ne pourra être effectué que sur un compte bancaire de la zone euro. L'offre s'applique pour l'achat de produit neuf comportant le marquage « CE », à l'exclusion des produits d'occasion. Concernant l'achat par Internet, la facture devra être éditée en français ou en néerlandais et provenir d'un site en .fr, .be, .lu, .com/fr, .com/be, .com/lu dont le siège social est basé dans l'Union européenne (vous pouvez vérifier les coordonnées du site dans les CGV). Seul le téléchargement du code-barres original découpé et conforme à l'exemple ci-dessus sera accepté. Les frais de connexion et de participation ne sont pas remboursés. Aucun dossier adressé directement à Panasonic France ou Panasonic Belgique ne sera accepté. Panasonic se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre en cas de force majeure telle que définie par le droit français. Le remboursement est sujet à la détection pénenne du bien. Panasonic France se réserve le droit de réclamer le montant remboursé dans le cas où le produit serait retourné. En cas de suspicion de fraude, de falsification d'un ou de plusieurs justificatifs exigés par la présente offre ou dans le cas d'un dysfonctionnement intervenu dans le cadre de la participation à la présente offre, Panasonic se réserve le droit de refuser une demande de remboursement. Si la fraude est avérée, la demande de remboursement sera refusée. Panasonic ne saurait être tenu pour responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution ou adressage du courrier...). En participant à cette offre, vous acceptez les conditions de cette opération. Les informations personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, missionnée par la société Panasonic responsable de traitement, domiciliée 1-7 rue du 19 Mars 1962, 92230 Gennevilliers - RCS Nanterre B 445 283 757 afin de gérer le remboursement de ses offres commerciales sur les produits et services de Panasonic, dont la présente offre. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter de la clôture de cette opération. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la marque Panasonic, ces données seront transmises à son service marketing. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés et au Règlement européen sur la protection des données personnelles en vigueur au 25 mai 2018, vous disposez, d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : par Courrier : Panasonic France 1-7 rue du 19 mars 1962 92238, Gennevilliers, France / Par e-mail : dataprotection@eu.panasonic.com